

INVITATION

RENCONTRE

SUR LE THEME DES DONS PAR TESTAMENT

En présence de

Maître Pierre Van den Eynde, Notaire honoraire



VENDREDI 2 MARS 2018

à 14 heures



FONDATION SAINT-LUC
Cliniques universitaires SAINT-LUC | UCL Bruxelles

« Pendant que nous travaillons à créer de la lumière pour les autres, nous éclairons naturellement notre propre chemin ».

Mary Anne Radmacher

Nous ne connaissons ni votre âge ni votre situation familiale mais nous voyons, avec grande reconnaissance, que **soutenir la recherche médicale et l'humanisme au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc** vous tient à cœur. Nous vous en remercions chaleureusement.

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour penser à plus tard, nous nous réjouissons de vous inviter à une séance d'information sur la possibilité de soutenir la Fondation Saint-Luc par le biais d'un legs, **le vendredi 2 mars prochain à 14 heures** aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

Cette séance d'information sera l'occasion de vous rappeler brièvement les objectifs et les missions de la Fondation Saint-Luc, ainsi que de vous informer sur les possibilités de legs, via la Fondation, au profit de la médecine de demain.

Un moment convivial au cours duquel nous nous réjouirons de répondre à vos questions et de vous fournir les informations quant aux aspects juridiques généraux en matière de legs.

Vous aurez également l'occasion d'entendre **l'Abbé Guibert Terlinden, Aumônier** aux Cliniques universitaires Saint-Luc, autour d'une **conférence intitulée « Saint-Luc, hôpital pour la Vie : secrets et confidences »**. Plus qu'un slogan, ce « pour la vie » est dynamisé au quotidien par de multiples engagements humains posés dans la discréction. Avec gratitude, notre aumônier visitera pour nous ses « carnets de bourlinguer » afin d'en tirer un bouquet qui ne manquera pas de nous émerveiller.

Maître Pierre Van den Eynde, Notaire honoraire, vous parlera des legs et des testaments et pourra répondre à vos questions en aparté.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver!

INFORMATIONS PRATIQUES

Vendredi 2 mars 2018

Programme :

- 14h00 : accueil et café.
- 14h30-15h00 : accueil par Tessa Schmidburg, Secrétaire générale de la Fondation Saint-Luc. Conférence de l'Abbé Guibert Terlinden, Aumônier aux Cliniques universitaires Saint-Luc.
- 15h00-15h20 : 'conseils et aspects juridiques généraux en matière de legs', par Maître Pierre Van den Eynde, notaire honoraire.
- 15h45 : possibilité de s'entretenir en privé avec Maître Van den Eynde.

Adresse du jour :

Cliniques universitaires Saint-Luc, Avenue Hippocrate 10, 1200 Bruxelles

Salle des Conférences

Métro : station Alma

La Salle des Conférences du bâtiment la Verrière se trouve, sur votre droite, juste avant d'entrer dans le hall central des Cliniques Saint-Luc.

Inscriptions :

R.S.L.P. avant le **21 février 2018**.

- Via le coupon-réponse joint à cette invitation.
- Par e-mail à l'adresse **fondation-saintluc@uclouvain.be**
- Par téléphone au 02/764.17.39.



Si vous ne pouviez être présent(e), nous serions ravis de vous rencontrer, à votre meilleure convenance, à votre domicile ou aux Cliniques Saint-Luc.

3 RAISONS DE SOUTENIR LA FONDATION SAINT-LUC

• RECHERCHE

Vous soutenez la recherche médicale à Saint-Luc et participez au développement de nouveaux moyens diagnostiques et de nouvelles stratégies thérapeutiques.

• FORMATION

Vous contribuez à la formation des équipes soignantes et paramédicales, grâce au financement de bourses de perfectionnement dans les meilleurs centres en Belgique et à l'étranger.

• EQUIPEMENTS DE POINTE

Vous permettez l'acquisition d'équipements et de technologies de pointe.

Fondation Saint-Luc

Fondation d'utilité publique

Avenue Hippocrate, 10/1590 - 1200 Bruxelles

www.fondationsaintluc.be - fondation-saintluc@uclouvain.be